METTRE EN PLACE ET GÉRER LA SOUS-TRAITANCE DANS LE CADRE DE SOLVABILITÉ II

Solvabilité II

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables de projets Solvabilité II, aux responsables de la gestion déléguée, aux cadres des directions audit, risk management, contrôle interne… des mutuelles et institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les principes de la maîtrise de la sous-traitance, sa place dans l'environnement Solvabilité II et les principales actions à mener pour répondre aux exigences de la Directive.

Comment ?

Par un exposé pédagogique des différents aspects théoriques (contexte, réglementation…) et la présentation d'exemples pratiques de mise en application, enrichis par les échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurances.

Qui anime cette formation ?

Nicolas GUILLAUME,
Directeur associé du Groupe Grant Thornton.

La formation en pratique…

Quand et où ?

6 novembre 2019
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
http://elysees.hotusa.com/caritat/

Qu'allez-vous apprendre ?

42 Pts PPC actuaire

Les exigences réglementaires

- Les exigences liées à Solvabilité II :
  - Positionnement dans le dispositif global de gestion des risques
  - Le contenu de l'article 38 et les mesures opérationnelles
- Les réglementations connexes : Sapin 2, Devoir de Vigilance

Les étapes clés de la maîtrise de la sous-traitance

- Le cadre général de maîtrise (les 3 lignes de défense)
- Les étapes de la démarche

Quels enjeux pour la politique de sous-traitance ?

- Les risques et enjeux liés à la délégation d'activité
- Les objectifs et enjeux de la politique de sous traitance
- L'identification des activités critiques
- Le contenu d'une politique de sous-traitance

Sélection et contractualisation

- Quelles procédures de sélection mettre en œuvre ? Quelle procédure d'évaluation du tiers ?
- Clauses à intégrer dans les dispositifs contractuels
  - Clauses générales
  - Clauses spécifiques pour les activités critiques (Contrôle interne, Conformité, Continuité, Qualité des données)
  - Le cas des fonctions clés

Gouvernance et pilotage des sous-traitants

- Le reporting
- Le dispositif de contrôle permanent (analyse de données, contrôles sur pièce et sur place…)
- Les audits de délégataire (référentiel d'audit, méthodologie…)

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bon formateur qui illustre avec des cas concrets. Programme complet. »
LL, Contrôleur interne – MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ

« Très complet et professionnalisme du formateur.»
SF, Responsable du contrôle interne - MUTUELLE GÉNÉRALE DES CHEMINOTS

« Très bonne formation. »
DP, Directeur des risques - APICIL

Cette formation est proposée en partenariat avec

Grant Thornton

caritat
RECHERCHE & FORMATION
SIRET 477 962 690 00020

5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr